

COVID-19

L'APTS demande à la ministre McCann de garantir l'accès à des équipements de protection pour ses membres envoyé·e·s dans les CHSLD

Longueuil, le 11 avril 2020 – « Je n'accepterai pas qu'on utilise des personnes ergothérapeutes, physiothérapeutes, psychologues et travailleuses sociales comme chair à canon dans des foyers d'éclosion de la COVID-19, sans équipement de protection individuelle. Je demande à la ministre McCann de s'engager solennellement à fournir ces mesures de protection essentielles à la sécurité de nos membres ou, à défaut, qu'elle les autorise à user de leur droit de refus de travailler ».

C'est ainsi qu'a réagi la présidente de l'APTS, Andrée Poirier, à la volonté de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, de transférer une partie de ses membres dans les CHSLD aux prises avec de nombreux cas de COVID-19. Depuis le début de la pandémie, le personnel professionnel et technique est laissé à lui-même lorsqu'il s'agit d'avoir accès à du matériel sanitaire et à de l'équipement de protection.

« Nos membres veulent aller porter secours aux personnes âgées dans les CHSLD et dans les résidences privées pour aîné·e·s, mais pas au prix de leur santé et de celle de leur famille. La transmission du virus étant maintenant communautaire, notamment par le biais de personnes asymptomatiques, nous devons élever nos standards en matière de protection et de prévention afin de soutenir les salarié·e·s. Il en va aussi de leur santé mentale », a ajouté la présidente de l'APTS.

C'est pourtant le contraire qui se produit : des consignes sont en circulation au CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal dans lesquelles on indique qu'aucun uniforme ne sera fourni au personnel professionnel et technique qui devra se rendre dans les CHSLD aux prises avec un foyer d'éclosion. Il devra laver son linge contaminé à la maison.

« Ça n'a pas de bon sens! Comment le ministère a-t-il pu autoriser un CIUSSS à envoyer de telles consignes? Nos membres arrivent au travail avec la peur au ventre et on leur impose de rapporter leur linge contaminé à la maison et de risquer d'infecter leurs proches. C'est tout simplement inacceptable! La ministre ne peut plus fermer les yeux. Elle doit agir pour assurer la sécurité de nos membres, dont elle a la responsabilité », a conclu Andrée Poirier.

À propos de l'APTS

L'[Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux](#) (l'APTS) regroupe et représente quelque 55 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

– 30 –

Pour renseignements : Mathieu Le Blanc
Conseiller en communication et en relations médias
Cell. : 514 609-2906